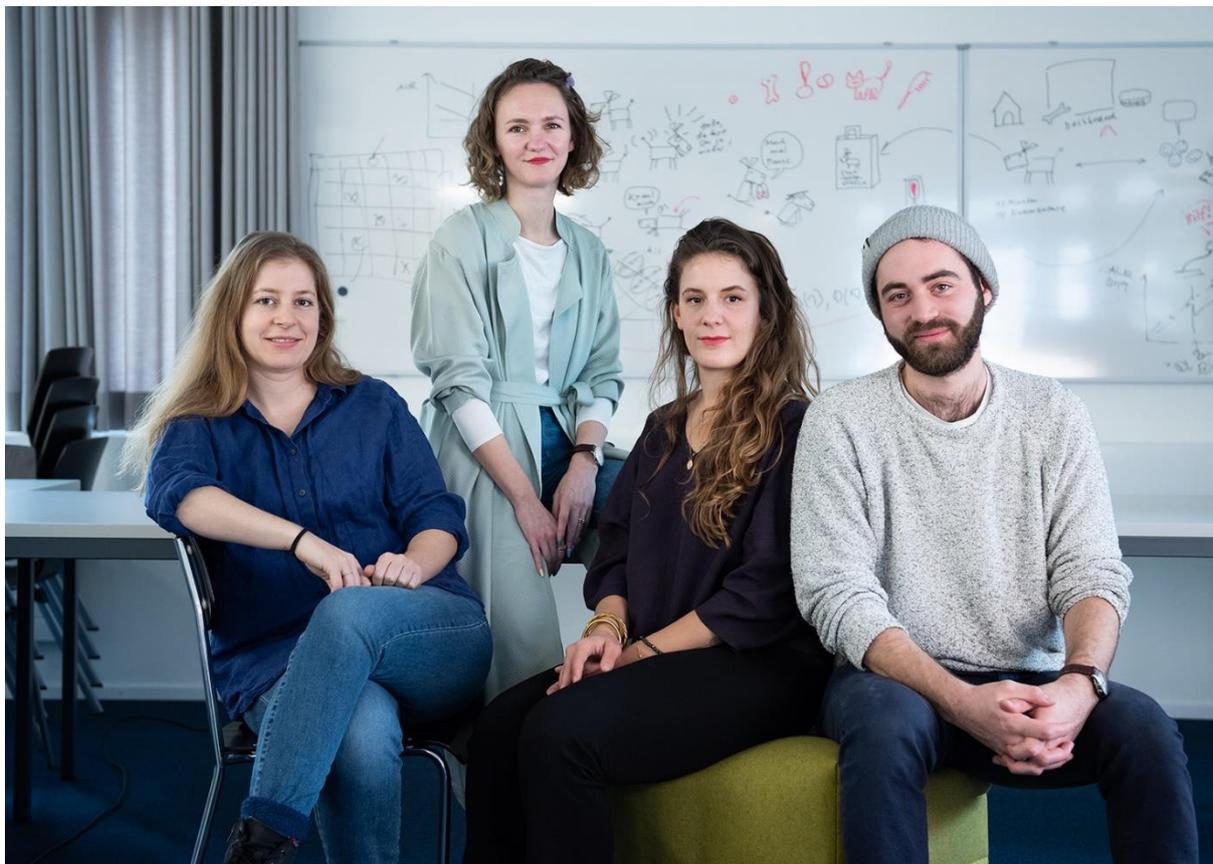


## Emilie Kempin-Spyri-Preis 2023



### *Projektteam «Stop Hate Speech»*

#### **Laudatio (rédigé par Maya Dougoud, membre du jury)**

Stop Hate Speech est un projet pionnier qui lutte contre la haine et les insultes sur internet. Faisant appel à un algorithme, Bot Dog, le projet est capable d'identifier, puis remédier aux propos haineux et à leur atteinte sur les droits de la personnalité et la démocratie.

Ce projet a réuni la société civile, la technologie et la science. Initié par Alliance F, faitière des organisations des femmes et voix politique des femmes, Stop Hate Speech est le fruit d'une collaboration avec l'EPFZ, l'Université de Zürich et une communauté de volontaires. Il a nécessité l'analyse de 420'000 commentaires et a mobilisé de 1'200 volontaires, 13 étudiants et étudiantes, 1'350 utilisateurs et utilisatrices de Twitter.

Sous couvert d'anonymat ou par effet de groupe, les propos haineux ont pris une ampleur alarmante et ce sur l'ensemble de la palette des gravités : de la zone illégale, insultante, diffamante, menaçante, discriminante, à la zone irrespectueuse, dénigrante, vulgaire, néfaste. Face aux trolls et aux haters, le 90% de personnes passives sur les réseaux ne font pas le poids. Les propos de cette minorité bruyante, leurs influences et leurs visibilité empêchent les débats et distordent les contenus. La violence de certains propos choque, mais également provoque un retrait des plateformes et des réseaux des femmes publiques, journalistes, politiciennes, scientifiques. Elles sont en effet, de manière fortement disproportionnée objet de ces violences digitales.

Par effet de conséquence, ces propos portent atteinte à la formation de l'opinion et au débat ouvert créant un environnement dans lequel les personnes affectées ne se sentent pas en sécurité et dans lequel chacun et chacune ne peut pas s'exprimer librement.

L'idée du projet est la suivante : la haine n'est pas une opinion et elle ne doit pas rester sans réponse ! Pour endiguer le discours de haine, l'équipe du projet a étudié les messages susceptibles d'inciter les auteur-e-s de discours haineux à s'abstenir de le faire à l'avenir. Ignorer, faire de l'humour, tourner en dérision, contrer ne découragent pas les trolls et les haters. En effet, seules les réponses qui font appel à l'empathie avec les personnes concernées par le discours de haine sont efficaces (p.ex « Votre commentaire est très blessant pour la communauté xxx... Votre commentaire est offensant...»). Les trolls et les haters suppriment alors leurs commentaires et ne publient plus. Ce constat est l'objet d'une étude publiée par l'équipe du projet le 6 décembre 2021 dans la prestigieuse revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS)*.<sup>1</sup> Cette stratégie de réponse empathique, une des formes du contre-discours (Counter Speech) est au cœur du projet et est appliquée par une communauté de bénévoles pour freiner la haine et rendre le débat accessible.

Par ailleurs, Stop Hate Speech a également une renommée internationale, ayant fait la fierté de la Suisse cette année lors de la 67ème session de la Commission sur le statut des femmes (CSW67), dans les quartiers de l'ONU à New York.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023, Stop Hate Speech est porté par la fondation Public Discourse Foundation (PDF), piloté par Sophie Achermann, ancienne directrice de Alliance F, engagée depuis la première heure, co-directrice du projet et directrice de la fondation ainsi que par Dominik Hangartner, professeur de Public policy à l'EPFZ et président du conseil de fondation. Le projet est financé par le Fonds pionnier Migros, la Fondation du Jubilé Raiffeisen, la Fondation Ernst Göhner, la Fondation Gebert Rüt, Innosuisse, différentes villes et cantons, puis par la Fondation Mercator Suisse.

Ce projet innovant, mérite également une attention particulière du monde juridique car au centre des droits des TIC et des droits fondamentaux, il offre non seulement les connaissances pour identifier les discours de haine, mais également les compétences et le courage d'agir avec efficacité.

Dans la deuxième phase du projet, Stop Hate Speech accompagnera les gouvernements, les ONG, mais également les entreprises de médias sur cette base pour réagir de manière adéquate.

---

<sup>1</sup> <https://www.pnas.org/doi/10.1073/pnas.2116310118>

Parce que la liberté d'expression a pour corolaire la responsabilité d'expression, parce que la formation de l'opinion et le débat ouvert sont deux valeurs essentielles d'une démocratie, parce que la haine n'est pas une opinion, la Fédération Suisse des Avocats et les membres du jury encouragent ce projet et lui remettent le prix d'encouragement, au bénéfice de la Public Discourse Foundation (PDF), par l'intermédiaire de Sophie Achermann.